La Chaux-de-Fonds, Samedi 11 Avril 1931. Bureaux: Rue de la Serre 58. Quarante-sixième Année. — N° 27.

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
· SUISSE ·

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTROLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
LES CONSULATS SUISSES A L'ETRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL
Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.— Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES:
suisses 15 centimes, offres et demandes de places 10 centimes le millimètre,
étrangères 20 centimes le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.

La qualité de la montre remontée à Pforzheim

Au moment où la question de l'exportation des chablons forme encore l'objet des préoccupations des associations horlogères et même des autorités, il n'est pas inutile de voir comment, en Allemagne, on apprécie la montre dont le mouvement suisse est remonté et réglé dans ce pays et plus spécialement à Pforzheim.

Un correspondant de la *Deutsche Uhrmacher-Zeitung* écrit à ce sujet un article caractéristique qui est de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent de la question.

On reconnaît, dit-il, et cela avec raison, l'habileté de l'horloger à la longévité chronométrique de ses montres. Aujourd'hui, où l'électricité et la radiophonie sont en plein épanouissement, cette question de précision dans l'horlogerie est plus importante que jamais. Il y a 30 ans déjà, un astronome célèbre, le professeur Förster, collaborateur de la *Deutsche Uhrmacher-Zeitung*, écrivait: « L'horloger doit apprendre à cultiver la seconde. »

Combien de choses dans le remontage allemand — sans parler du réglage et du contrôle — constituent pour l'horloger un problème embarrassant. Or, tandis qu'on organise des cours de toutes sortes: optique, électricité, etc., on ne songe pas à en organiser un pour le réglage, alors que la plus grande partie des horlogers allemands n'en connaissent pas les principes élémentaires.

« Lutte contre Pforzheim », tel devrait être le mot d'ordre; naturellement, pas contre Pforzheim elle-même, mais contre les mauvaises montres provenant de cette ville et des centres environnants. On n'a pas compris dans cette ville la nécessité de former une main-d'œuvre qualifiée et de trouver ainsi le moyen de produire une montre de qualité à des prix bas et moyens.

Il y a trois ans environ, j'ai cherché, dit le correspondant en question, à créer à Pforzheim un bureau de contrôle où chaque horloger ou apprenti aurait pu apprendre le réglage théoriquement et pratiquement, mais on me répondit qu'une telle initiative n'était pas nécessaire et qu'elle susciterait les réclamations des horlogers qui étaient satisfaits. Sur l'observation que je fis que les 400 jeunes remonteurs, qui étaient occupés dans cette branche, devraient être mieux instruits, car la montre est une machine et non pas un bijou et qu'ils devraient être astreints à passer un examen, on me répondit que cela n'était pas indiqué, car les remonteurs ayant passé un examen auraient des prétentions plus élevées que les autres. Or, il a été prouvé devant un tribunal arbitral, suivant les déclarations de remonteurs, que sur 25 montres-bracelets il n'y en a pas 5 dont on puisse garantir une bonne marche.

Pour réagir, le correspondant de la *Deutsche Uhrmacher-Zeitung* engage les détaillants à faire leurs achats à l'essai, en tenant à la disposition du grossiste toutes les montres mal réglées ou ne marchant pas.

Nous leur conseillons plutôt d'acheter des montres terminées en Suisse, qui, pour le même prix, leur donneront toute satisfaction.

Les critiques formulées par notre collègue d'outre-Rhin ne sont pas isolées et nous avons déjà eu l'occasion de les entendre à différentes reprises.

C'est dire que si l'exportation des mouvements en chablons présente un réel danger pour notre industrie, il nous appartient de l'atténuer dans de grandes proportions, — en attendant une suppression complète, — en continuant à livrer à l'étranger des produits qui se distinguent tant par leur qualité que par la régularité de leur marche.

Office suisse d'expansion commerciale

Le rapport sur l'activité de cet office pendant l'exercice 1930 vient de paraître.

Au point de vue général, il fait ressortir que l'examen de l'œuvre accomplie permet de se rendre compte de son utilité, de l'extension croissante de son cercle d'usagers, qui comprend des producteurs, commerçants, banques, maisons de transports, entreprises de construction, techniciens, etc.

Au 31 décembre 1930, l'Office comptait 24 membres subventionnants, 59 collectifs et 702 industriels.

Au fur et à mesure que l'organisation interne de l'O. S. E. C. est mise au point et qu'il est appelé à fournir d'une façon accrue des conseils et des renseignements pratiques sur les marchés étrangers, on se rend compte que toute son activité, pour être systématiquement et rationnellement développée a besoin de sérieux points d'appui à l'étranger. Certes, on peut compter déjà sur le concours très précieux des légations, consulats et chambres de commerce suisses à l'étranger. Toutefois, en raison de la complexité croissante des relations économiques et des efforts de la concurrence, il devient nécessaire de se ménager la collaboration d'organes informateurs tou-

Feuilleton 21

L'Industrie horlogère allemande.

VI. Résumé de l'enquête.

La Commission d'experts résume comme suit le travail considérable exécuté par elle:

L'industrie horlogère allemande appartient à la catégorie des plus anciennes industries de perfectionnement et avec son exportation de 60 millions RM. en chiffres ronds, elle constitue une des principales branches de l'exportation allemande de marchandises de qualité. Depuis sa création, son centre principal se trouve dans la Forêt-Noire sud-est où elle est devenue le facteur principal de la contrée. L'ouvrier qualifié, qui a pu se développer de génération en génération, constitue un élément garantissant la qualité de cette spécialité allemande: *l'horloge*. L'industrie horlogère occupe de 20 à 25,000 ouvriers dans 300 entreprises, dont 30 à 40 sont de première importance. Le 80 % de la production de l'horlogerie gros volume et des montres bon marché est concentrée dans 5 grandes entreprises. Le coût de production se répartit d'une façon presque égale entre les matières premières, les salaires et les autres frais généraux; le produit du travail de perfectionnement à lui seul représente une valeur de plus de 70 millions RM.

Avant la guerre, la Suisse livrait le 90 % de la totalité des montres exportées et l'Allemagne le 60 % des horloges. Depuis la guerre, la situation s'est quelque peu modifiée en ce sens que l'Allemagne, malgré un accroissement de la concurrence a pu porter à 70 % sa participation à l'exportation générale d'horloges, tandis que la participation suisse à l'exportation des montres est restée à peu près au même niveau. En chiffres absolus, l'exportation allemande d'horlogerie gros volume a passé de 6 à 9 millions de pièces. En 1928-29, elle atteignait une valeur de 55 millions RM. Si l'exportation allemande a pu se développer d'une manière favorable, malgré la disparition de marchés importants, tels que la Russie, la France et la Belgique, ce fait doit être attribué à une augmentation de la capacité d'achat de certains pays due à leur industrialisation. En outre, la nouvelle structure du commerce allemand et la suppression des intermédiaires ont largement contribué au développement de l'exportation.

Là où la concurrence étrangère s'est particulièrement fait sentir, sur le marché mondial, c'est pour l'article: réveils, où certaines grandes entreprises américaines, françaises, italiennes et japonaises ont porté la lutte sur le prix et non sur la qualité. Des ententes internationales entre les industries allemandes, françaises et italiennes n'ont pas encore eu lieu, mais sont actuellement en bonne voie d'accomplissement.

La consommation d'horlogerie ne s'est pas seulement développée sur les marchés étrangers, mais aussi sur le marché indigène. Les changements survenus dans le taux des salaires ont permis l'augmentation de la vente des produits bon marché. La consommation de montres s'est singulièrement accrue par l'apparition de la montre-bracelet. Si les montres or, et avant tout celle de haute précision, sont réservées à l'industrie suisse, la production allemande de la montre bon marché s'est considérablement augmentée après la guerre. Les importations suisses en Allemagne ont reculé à 15 millions RM., ne couvrant plus qu'environ les 2/3 de la consommation allemande, contre presque 100 % avant la guerre. L'industrie de la bijouterie ayant son centre à Pforzheim et Schwäbisch-Gmünd, a entrepris après la guerre la fabrication des boîtes de montres, pour y introduire des mouvements importés en chablons depuis la Suisse, puis remontés sur place; cette industrie spéciale occupe aujourd'hui 1,000 ouvriers en chiffres ronds.

Pour la fabrication de la montre de poche, l'industrie allemande se trouve encore dans une période de développement; elle est par conséquent intéressée à être protégée par des droits de douane. Une rationalisation encore plus accentuée des procédés techniques et d'organisation pourra lui donner également des possibilités de concurrencer l'industrie étrangère. L'industrie horlogère allemande en sa qualité d'exportatrice de montres, bénéficie, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée, des mêmes avantages que la Suisse.

Depuis la deuxième moitié du siècle passé, la fabrication de l'horlogerie allemande gros volume se fait par le procédé mécanique en série. La production est en grande partie concentrée dans 6 grandes firmes occupant chacune plus de 1,000 ouvriers et réunissant ensemble plus du 60 % de la totalité des ouvriers et de la production. La diversité des genres qui est imposée par les exigences des acheteurs constitue naturellement une entrave à la production en série. Une spécialisation dans un certain produit dé-

"stella"
marque déposée

luminosité
intense et durable, garantie scientifiquement.

finesse du grain
matière grésillante permettant une manipulation et un posage rapide, régulier.

belle couleur
verte, propre, sans grains de poussière ou autres.

assortiment unique
comprenant plus de 130 qualités, de toutes les luminosités, du vert-jaune au vert-bleu.

colles appropriées
à chaque emploi, livrées gratuitement avec toute commande de matière.

prix avantageux
pour une qualité de matière sans égale.

livraisons par retour
de matière toujours fraîchement fabriquée et contrôlée.

tels sont
quelques-uns des nombreux
avantages garantis par l'achat de

matières lumineuses

„stella"
merz & benteli
laboratoires de chimie

berne / bümpliz tél: zähringer 61.94

ETATS-UNIS
Compteurs de sport Chronographes

Grossistes américains, ayant gros débouchés, demandent prix et catalogues.

Faire offres sous chiffre **P 20782 U** à **Publicitas Bienne.**

Pierres fines

A vendre, cause imprévue, une installation complète pour le sciage et lapidage de pierres fines tels que machines automatiques et à main pour sciage, lapidage et vérifiage, machines à charger, calibreuse, outils et balances à diamant, etc., etc.

Adresser offres sous chiffre **P 2687 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

Horloger, technicien diplômé

ayant occupé avec succès places de directeur technique, connaissant la fabrication de la montre par procédés modernes de l'ébauche à la terminaison, capable d'assumer toutes les tâches incombant à la direction, cherche changement pour époque à convenir.

Adresser offres sous chiffre **Z 20799 U** à **Publicitas Bienne.**

Fd. & Ad. DROZ
Parc 91
La Chaux-de-Fonds
livrent avantageusement
mouvements baguette
qualité extra soignée

7,25 × 22,5mm

Tours d'outilleurs,
Schäublin, Mikron, Simonet
Voumard, etc.

Standard-Machines
Bienne 466-1 U
48, rue des Abattoirs
Téléphone 26.14

ORCAFIDUS
Comptabilité
Contentieux
Administration
Surveillance
diverses
Liquidation
Revision-Contrôle
Organisation

C.-E. ROBERT
La Chaux-de-Fonds
et Corcelles-Peseux

Miss Wilson pour
TRADUCTIONS
case post. 1129 Bienne

Fabrique spécialisée pour
Mouvements baguette 3 3/4 lignes
Fontainemelon, ancre et cyl.
Mouvements baguette 4 1/2 lig.
A. S., ancre et cylindre
Terminaison et réglage irréprochable.

Muhlematter & Grimm
1150 Régionaux 11
La Chaux-de-Fonds

Pierres fines
Vérifiages - Amincissages
(Flachschleiferei)
tous les genres,
justes entre un centièmes
c'est toujours
A. Girard, à Erlach
qui fait le mieux et meilleur marché.

Pierriste grandisseur

se chargerait du grandissage à la main de moyennes et grandes moyennes, avec creusure de direction pour tourneur, trous garantis droits, ronds et polis.

Faire offres à **Fritz Salquin, Moudon.**

Réglages

Atelier bien organisé, plats et breguets, livraisons rapides, travail consciencieux.
Mlle J. Zemp, Parc 75, La Chaux-de-Fonds.

Serais preneur de
10 à 20.000 glaces
grenat, n° 12, bonne qualité.

Faire offres à **case postale n° 26499, Tramelan.**

Marcello Luzatto
Istanbul
Horlogerie en gros
Galata Case 425

Achète stocks et liquidations en montres-bracelet or, 14 et 18 kts., de 3 1/4 à 10 1/2 lig., toutes formes.

Faire offres avec tout derniers prix.

Maison **G. Longinotti & F.llo** à **Parma,** grossiste en horlogerie, forte et bonne clientèle, désire être le

représentant

pour l'Italie et Colonies d'une fabrique d'horlogerie ou nouvelle marque pour lancer sur le marché. Renommée commerciale excellente. 2650

Atelier

bien éclairé, places pour 12 ouvriers, 2 bureaux, chauffage central, est à louer pour fin avril ou époque à convenir.

S'adresser à **E. Gillard,** rue de la Paix 107, **La Chaux-de-Fonds.**

On demande
Chatons
pour cal. 8 3/4 et 18 lig., pierres soignées, chatons rectifiés et bien ronds.

Ecrire, avec prix, sous chiffre **A 14554 L** à **Publicitas Lausanne.**

On demande
fermineurs
pour **5 1/4 lignes ancre,** qualité courante.

Faire offres avec prix par douzaine.

Toutes les fournitures seront fournies.

Offres sous chiffre **P 2704 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

TREMPE

On cherche à faire de la **trempe** en séries:
Pignons, ressorts, taillages, tiges, vis, tous genres d'aciers.
Travail parfaitement scientifique par fours automatiques, toujours régulier; maximum de dureté et d'élasticité: blanc et propre. Prix avantageux.

Offres sous chiffre **X 20797 U à Publicitas Bienne.**

Bureau technique

offre à vendre les calibres suivants:

16 lig. ancre, 19/12mes, lépine et savonnette.
16 lig. ancre, 16/12mes, lépine et savonnette.
Nouveauté en montre Roskopf.

On s'occuperait de la mise en fabrication et surveillance de l'outillage.

Faire offres sous chiffre **A 20800 U** à **Publicitas Bienne.**

Technicien-Horloger

capable d'assumer la mise en fabrication de mécanismes divers, établir les prix de revient, etc., est demandé pour de suite.

Personne sans expérience s'abstenir

Faire offres avec références sous **P 1793 N** à **Publicitas Neuchâtel.**

Première fabrique suisse d'horlogerie engagerait

RÉGLEUR

très capable et compétent, possédant également les qualités de chef.

Situation d'avenir intéressant.

Adresser offres sous chiffre **P 2663 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

A louer à Bienne

petits et grands locaux pour horlogers. Conditions avantageuses. Libres de suite ou époque à convenir.

Offres sous chiffre **W 20796 U** à **Publicitas Bienne.**

UNIVERSO
S.A.
FOURNIT AVANTAGEUSEMENT
AIGUILLES
pour Montres de poche, Bracelets, Boutonnières, Jouets, Pendules, Pendulettes, Réveils, Compteurs, Boussoles, Manomètres, Baromètres, Polymètres, Curvimètres, Tachymètres, etc. etc. et tous autres appareils de mesure en toutes formes et toutes grandeurs
INSTALLATION SPÉCIALE
pour Découpages de tous Articles ou Fournitures en série soit: Brides-Crochets pour Ressorts de Barillets-Masses etc. etc. Tours d'Heures appliques pour Cadrans métal.
QUALITÉS
Depuis l'Article le plus soigné au plus ordinaire
PRIX
Conditions spéciales peuvent être convenues pour grandes séries
Choix immense et Qualité supérieure à Prix égal.
CATALOGUE À DISPOSITION
UNIVERSO S.A. Rue Numa Droz, 83
LA CHAUX-DE-FONDS

TECHNICIEN-HORLOGER

ayant travaillé comme horloger,
demande place
comme aide-technicien dessinateur.

Offres sous chiffre **C 20807 U** à **Publicitas Bienne.**

Quelle fabrique sortirait des
réparations ou décotages
de montres à bon horloger?
Payement en montres-bracelets neuves.

Faire offres sous chiffre **P 2683 Le** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

Celui qui répond à une annonce sous chiffre en joignant des
Photographies et Certificats originaux
le fait **sous sa propre responsabilité.**

L'adresse des annonciers utilisant un chiffre ne pouvant en aucun cas être divulguée, Publicitas ne garantit pas la restitution de ces documents et ne peut assumer de ce fait aucune responsabilité.

Ne joindre que des **COPIES** de certificats.

jours plus aptes à servir la cause de l'expansion économique suisse. C'est la raison pour laquelle on peut saluer avec la plus grande satisfaction l'enquête que le Département fédéral de l'économie publique a organisée dans les cercles industriels et commerciaux du pays, par l'intermédiaire du Vorort, au sujet du développement des services économiques des légations et consulats suisses.

L'O. S. E. C. ayant été également appelé à prendre position à ce sujet présentera une série de suggestions pratiques en vue du développement graduel du système actuel, qui est considéré comme une base parfaitement appropriée aux besoins particuliers d'un petit pays comme la Suisse et préconisera une collaboration plus étroite avec les Chambres de commerce à l'étranger de même qu'avec les Suisses à l'étranger en général.

Au point de vue de l'activité spéciale de l'O. S. E. C., signalons tout d'abord les *foires et expositions*.

Sur ce point, le rapport fait ressortir que la convention relative aux expositions internationales, conclue à la fin de 1928, a reçu un nombre d'adhésions suffisantes pour être mise en vigueur. Le calendrier des expositions s'en trouvera immédiatement allégé, puisque les grandes expositions de caractère universel ne pourront avoir lieu que tous les six ans et que les manifestations de moyenne envergure et les expositions spéciales sont également soumises à des dispositions restrictives. Le principe inséré dans la convention et suivant lequel les emplacements doivent être cédés gratuitement aux Etats participants allège le budget des exposants étrangers et d'autre part agit dans un sens restrictif.

L'organisation de la grande exposition industrielle de Liége a constitué la tâche principale du service des expositions en 1930.

Parmi les exposants figuraient 40 maisons de l'industrie des machines et appareils, 30 fabricants d'horlogerie, 10 maisons de textile, l'Ecole polytechnique fédérale et quelques institutions touristiques, groupées par l'Office suisse du tourisme. Quelques parties de l'exposition spécialement réussies, telles que les vues panoramiques des Alpes et le salon d'horlogerie, un véritable écrin, ont éveillé l'intérêt le plus vif de tous les visiteurs et ont contribué à en attirer de nouveaux. Il n'est guère possible de se rendre compte des résultats économiques de la participation suisse à Liége. Les charges supportées par les exposants ont été relativement modestes et la subvention fédérale de fr. 250,000.— peut être considérée comme correspondant à l'importance de l'exposition.

En été 1930, également, l'Office a eu à s'occuper de l'organisation d'un groupe suisse à l'Exposition internationale de transports et de tourisme à Poznan (Pologne).

Des groupes suisses et dans certains cas des bureaux d'informations officiels ont été organisés aux Foires internationales d'Utrecht, Leipzig, Lyon, Milan, Paris, Vienne, Zagreb, Budapest.

Le *service de renseignements* a fait paraître dans le courant de l'année les éditions française, allemande et anglaise du Répertoire de la Production suisse. L'édition espagnole suivra au début de 1931. La documentation, rassemblée au cours de travaux longs et minutieux, a été mise à jour jusqu'au 1er avril 1930. Ce répertoire est expédié aux légations, consulats et chambres de commerce suisses à l'étranger, ainsi qu'aux légations et agences commerciales des Etats étrangers en Suisse et aux journaux importants.

Le service de renseignements a eu à répondre à de nombreuses questions relatives à l'introduction de nouvelles industries. La possibilité d'entreprendre rationnellement une fabrication demande un examen préalable très soigné de certains problèmes tels que l'acquisition des machines nécessaires et des matières premières, les facilités de transport, les ressources en énergie et le prix du courant dans une contrée, la main-d'œuvre tant au point de vue de sa spécialisation qu'à celui des salaires moyens usuels.

Depuis l'an dernier, les « Informations économiques » contiennent une rubrique sous laquelle sont publiées les dernières informations relatives aux soumissions à l'étranger.

Le *service des représentations*, grâce à une mise à jour constante des registres de représentants, est à même de fournir dans la plupart des pays, pour un grand nombre d'articles, des adresses de représentants qualifiés. Sur chaque place importante au point de vue international, dans chaque pays et notamment là où se développent des marchés nouveaux, il faut arriver à avoir des correspondants capables de juger de l'aptitude d'un agent pour une branche ou un article déterminés, de susciter l'intérêt des représentants et des bonnes maisons de commerce pour la représentation de produits suisses. D'un autre côté, il est à désirer que les relations de l'O. S. E. C. avec les représentations officielles de la Suisse puissent se développer aussi simplement et rapidement que possible. A cet égard, plus les demandes passeront par le canal de l'Office, plus ces relations seront facilitées.

Des pourparlers intéressants pour l'établissement de représentations collectives suisses en Algérie, en Perse et en Nouvelle-Zélande ont eu lieu par notre intermédiaire.

Une autre forme de représentation collective: l'envoi de personnalités compétentes en voyage d'inspections dans certains pays a été utilisée aussi à plusieurs reprises.

La *protection contre les méthodes commerciales déloyales* a été particulièrement utile en 1930.

La crise n'a malheureusement pas manqué de rendre plus fréquentes les mauvaises expériences faites par nos commerçants dans ce domaine.

Etudes et informations sur les marchés étrangers.

La mise au point et le développement de la documentation sur les pays étrangers a constitué, comme les années précédentes, la principale préoccupation de l'O. S. E. C. Il faut reconnaître que les améliorations apportées ces derniers temps aux services diplomatiques et consulaires se font déjà sentir dans ce domaine. D'autre part, les relations fréquentes avec les chambres de commerce suisses à l'étranger et de nombreux Suisses domiciliés dans divers pays permettent également d'étendre ce service. Enfin, le dépouillement suivi de publications étrangères de toutes sortes contribue à la tenue à jour de la documentation nécessaire.

Les « Informations économiques » deviennent de plus en plus l'organe de liaison avec les milieux industriels suisses et les demandes reçues prouvent que le nombre des lecteurs attentifs augmente constamment.

En outre, par des communications confidentielles, on a continué à faire part au monde des affaires suisse, surtout par l'intermédiaire des associations économiques et des banques, des informations qui ne se prêtent pas à la publication dans le journal hebdomadaire. Il en a été envoyé 21, consacrées à 17 pays.

Le nombre de renseignements fournis sur des questions les plus diverses touchant aux marchés étrangers et les enquêtes entreprises en faveur des producteurs suisses, a régulièrement la tendance à s'accroître.

La *propagande en faveur de l'économie et de la production suisses* trouve de l'écho dans les milieux intéressés.

Les deux revues mensuelles de l'Office, « Swiss Industry and Trade » — « Schweizer Industrie und Handel » et la « Suisse industrielle et commerciale » — « La Suiza industrial y comercial » ont continué d'une façon suivie à remplir la tâche qui leur est assignée. Il y a lieu de rappeler que ce périodique est expédié directement sous bande de Lausanne à des milliers d'intéressés aux produits suisses dans tous les pays du monde.

En 1930, les brochures « la Suisse économique et industrielle » et « Schweiz. Wirtschaft und Industrie » ont vu le jour. Elles ont été tirées chacune à 10,000 exemplaires et distribuées avec l'aide des représentations officielles de la Confédération à l'étranger d'une façon aussi individualisée que possible. Une nouvelle édition anglaise est en préparation pour 1931.

Le service de presse a été complété par un service photographique. La photographie industrielle et technique a fait de nombreux progrès ces derniers temps et il est à espérer que dans nos entreprises également on s'occupera de plus en plus à améliorer la publicité par l'image.

Cette action pourra être élargie par la réalisation d'un certain nombre de films documentaires consacrés à certaines branches de l'industrie suisse. Une subvention spéciale de fr. 25,000.— a été demandée à cet effet à la Confédération.

Les dépenses de l'O. S. E. C. se sont élevées, en 1930, à fr. 421,536.42.

***

L'assemblée générale aura lieu à Bâle, le 14 avril courant, avec l'ordre du jour suivant:

1. Rapport sur l'exercice 1930.
2. Comptes annuels.

---

terminé ne paraît pas opportune, tant à cause de l'irrégularité dans l'occupation de la main-d'œuvre qu'à cause du prestige particulier des grandes entreprises, qui tiennent à avoir une grande variété dans leurs produits.

La dépression de 1926 a provoqué la création d'une communauté d'intérêts entre la maison Junghans à Schramberg, et deux autres entreprises importantes: la Hamburg-Amerikanische Uhrenfabrik A. G., Schramberg et les Vereinigte Freiburger Uhrenfabriken A. G., Freiburg i/Schl., suivie en 1930 d'une fusion complète de ces trois firmes. La fabrique d'horlogerie Kienzle, seconde comme importance, a repris au printemps 1928 toutes les actions d'une autre firme importante: la Thomas Ernst Haller A. G., Schwenningen.

La suite immédiate de cette concentration fut la cartellisation du marché intérieur. Il a été créé en 1927 un cartel règlant les conditions et prix pour les principaux genres d'horloges, en 1929 un syndicat de vente pour les mouvements d'horloges et au commencement de 1930 un cartel de contingentement pour les montres bon marché; ces cartels englobent actuellement de 90 à 100 % de la production. Des contrats avec les grossistes et des conventions plus générales avec les détaillants assurent l'exécution des décisions prises, contre les outsiders. Les résultats obtenus par les cartels, c'est l'augmentation des prix qui sont, en moyenne, de 80 % plus hauts que ceux d'avant-guerre. Les articles de masse importants (Stapelartikel) sont au-dessus de la moyenne.

Malgré l'amélioration des conditions de vente, la rentabilité de l'industrie horlogère ne peut être considérée comme satisfaisante. D'après les indications des firmes faisant partie du cartel, l'intérêt du capital propre, y compris les bénéfices des entreprises, n'a été que de 3—5 %; en 1928, qui peut être considérée comme une année favorable; les bilans des sociétés par actions donnent un résultat correspondant. Les réserves relativement considérables créées lors de l'introduction du mark-or, n'ont pas été augmentées durant les dernières années, elles ont, au contraire, été entamées.

Les motifs de cette situation résident dans le fait que la capacité de production des entreprises s'est accrue après la guerre dans des limites hors de proportion avec les besoins de la consommation. Les prix, dans la suite, ne purent être réduits d'une manière suffisante pour provoquer une augmentation de la vente et assurer l'exploitation en plein des entreprises. Pour y arriver, il faudrait une diminution sensible des prix de revient qui pourrait être obtenue grâce à la concentration existante, par une plus grande unité dans l'exploitation, par des méthodes de production à déterminer et peut-être aussi par l'échange de parties détachées entre les intéressés. On pourrait aussi y arriver par une simplification des types et par l'influence qui devrait être exercée sur les goûts du public.

Un point qui a encore une plus grande importance, c'est le développement des marchés extérieurs. Ainsi que nous l'avons vu, la concurrence étrangère dans ce domaine s'est accentuée surtout pour les réveils, mais les firmes allemandes entre elles se font mutuellement concurrence sur le marché étranger, qui n'est pas réglementé par le cartel. La formation des trusts a à peine atténué cette lutte, car les grandes maisons ne veulent pas supprimer le système de leur représentation. Sur le marché intérieur, un incontestable désavantage c'est que l'importance du commerce de gros et de détail de la branche est exagérée, comparativement à la vente, ce qui oblige de maintenir de grosses marges de bénéfices. Le commerce de gros calcule une majoration de 25 %, le commerce de détail de 70 à 80 % et les petites entreprises prétendent que 100 % et même plus leur est absolument nécessaire pour subsister. Ajoutons, enfin, que le perfectionnement technique dans la fabrication a favorisé la vente des produits horlogers à bon marché, par le commerce étranger à la branche, avant tout les bazars, qui peuvent se contenter d'un bénéfice moindre que le détaillant horloger proprement dit.

Disons, toutefois, que cela a affermi sa position, en introduisant, de concert avec la fabrication suisse de montres, le système des marques de commerce.

Comme conclusion, la commission de recherches en arrive à proposer pour améliorer la situation la fusion complète d'au moins 6 grandes firmes; celle-ci permettrait une régularisation de la production, une baisse générale des prix, le contrôle systématique des marchés, le développement de la propagande, la réorganisation du marché intérieur et l'affermissement de la position sur les marchés étrangers. Ce premier pas fait, il sera alors possible d'apporter les modifications nécessaires à l'établissement des prix de revient, calculés de telle sorte qu'ils puissent assurer non seulement une rentabilité convenable mais aussi les ressources nécessaires pour la mise en pratique des nouveaux perfectionnements.

FABRIQUES D'ÉBAUCHES

7 3/4 c. 445
cyl. a vue

ETA

7 3/4 c. 441
ancre a vue
éch. 8 3/4

SCHILD FRÈRES & Co.
GRENCHEN (Suisse)

Ancre

Grandeur naturelle
4 1/4 lig., cal. 651
échappement 8 3/4 lig.

Mi-Baguettes 10 × 23 m/m
coins ovalisés platines fraisées

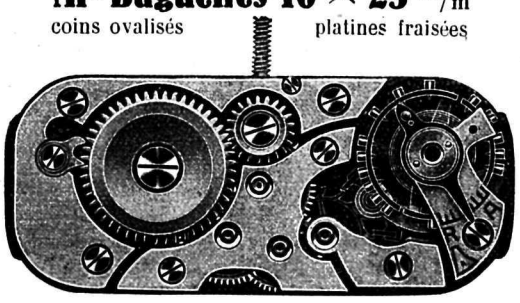

Cylindre

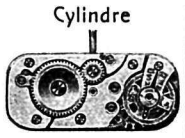

Grandeur naturelle
4 1/4 lig. cal. 660
même grandeur
d'échappt que pour
5 1/4 lig. cyl.

BAGUETTE 7.25 × 22.50 m/m

D'UNE INTERCHANGEABILITÉ ABSOLUE
MOUVEMENT FAIT
ENTIÈREMENT EN NICKEL

Cal. 640
GRANDEUR NATURELLE

Cal. 640
GRANDEUR NATURELLE

5 1/4 cylindre
recta ou ovalisé

6 3/4 lig., c. 665 ancre
Nouvelle grandeur américaine.

5 1/4 ancre
recta ou ovalisé

Notre idée fait son chemin

et chaque jour sont plus nombreux les fabricants qui vont au succès en améliorant toujours plus la qualité de leurs produits.

Notre aide leur est précieuse, car il est reconnu que grâce aux procédés spéciaux et à la matière lumineuse que nous employons, nos „posages" sont incomparables par leur belle apparence verte, leur luminosité, leur résistance et leur durée.

RADIUM

L. MONNIER & Co
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 14.38 Tourelles 38
GENÈVE
Charmilles 10 Tél. 23.628

69-1 C Représentants pour la Suisse des Matières lumineuses
MERZ & BENTELI, BUMPLITZ

Ressorts pour petites montres depuis 2 3/4"
pour montres de poche
pour montres 8 jours

INSTALLATION ULTRA-MODERNE
FABRIQUE DE RESSORTS
PAUL DUBOIS, CORGÉMONT

Une salle pour vos conférences et un excellent repas au

Buffet
J. D. Widmer
Bienne

Pivots!
Châtons!
Ressorts!

JAUGES et toutes pièces de précision d'HORLOGERIE et de MÉCANIQUE! seront exacts au 1/4 de centième, ou au millième, si vous les mesurez avec ce

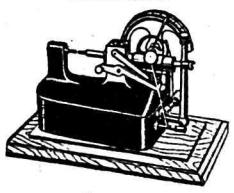

MICROMÈTRE indiquant les 1/1000 de mm. Recommandé lorsque la précision des micromètres courants ne suffit pas à éviter des contestations. — «Ne peut être forcé.» — Plus de 300 appareils en service dans les premières fabriques d'horlogerie, usines de mécanique, bureaux de contrôle officiels, aciéries, etc.

Mécaniciens!
Horlogers!

Ne faites plus
de jauges-tampons!

puisque vous les obtenez à bien meilleur compte chez nous (Fr. 0.75 la pièce, de 0,50 à 2,50 mm.) Marque «HG», et en haute précision (± 1/1000 de mm). Pour d'autres diamètres: prix sur demande. — Stock normal: 10.000 jauges, dans tous les 1/100 de mm. — Production mensuelle: environ 4000 jauges, utilisées par les premières fabriques d'horlogerie, de fournitures, de compteurs, les ateliers fédéraux, les écoles, etc.

Fabrique d'étalons de référence combinables, précision: jusqu'à 1/1000 de mm, base de mesure de Bureaux de contrôle d'Etat, et de la plupart des fabriques d'horlogerie, de pièces détachées et d'outillage.
TOUS OUTILLAGES ET TRAVAUX DE PRÉCISION.

MICROMÉCANIQUE S. A.
ANCT. HONEGGER, GOLAY & Cie
NEUCHATEL

GRAVURE DE LETTRES
DORAGE DE ROUES, DE BOUCHONS ET DE CHATONS

MEYLAN & Cie
NICKELAGE - ARGENTAGE DE MOUVEMENTS
LA CHAUX-DE-FONDS
RUE DU PARC 150

CHÈQUES POSTAUX IV B 993 67-1 C TÉLÉPHONE 23.460

Bureau d'Ingénieur-Conseil
(spécialiste en horlogerie et petite mécanique)

LAUSANNE 2, Grand-Pont **A. Bugnion** GENÈVE 20, rue de la Cité

Dépôts en Suisse et à l'étranger de brevets d'invention, marques de fabrique et de commerce, dessins et modèles industriels. Expertises sur la valeur des brevets d'invention.

Examens sur la qualité des montres et études pour améliorer leur fabrication. Etablissements de calibres. Mise au point d'inventions et constructions de modèles.

Etudes sur la rationalisation des ateliers, psychotechnie.

Monsieur Bugnion se rend régulièrement dans les cantons de Neuchâtel et Berne; rendez-vous sur demande. 1633-2 X

CLICHÉS ORIGINAUX ET GALVANOS
EXÉCUTION SOIGNÉE ET RAPIDE PAR PERSONNEL SPÉCIALISÉ
DANS LA REPRODUCTION DE L'HORLOGERIE
ARTS GRAPHIQUES HAEFELI & CO LA CHAUX-DE-FONDS

3. Exposé de M. Meinrad G. Lienert, directeur, sur: « Schutz der Exportindustrie vor Schädigung durch schlechte Kunden, Bekämpfung der Schwindelfirmen » et de
M. Albert Masnata, directeur, sur:
« L'importance des méthodes pour l'exportation ».
4. Divers.

Commerce extérieur

Belgique.

Le tableau général du commerce extérieur de l'U. E. belgo luxembourgeois pour les années 1929 et 1930, s'établit comme suit:

	Quantités en quintaux métriques 1929	1930
Importations	449,541,893	419,856,852
Exportations	257,730,061	237,470,909
	Valeur 1000 francs 1929	**1930**
Importations	35,510,747	31,041,310
Exportations	31,865,430	26,340,400

Le déficit de la balance commerciale de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise est passé de 3 milliards 645,317,000 francs pendant l'année 1929 à 4,700,908,000 francs pendant l'année 1930. Il a subi une augmentation de 1,055,591,000 francs.

Danemark.

A ne considérer que la valeur des marchandises, le commerce extérieur danois a été en régression au cours de 1930. D'un total de 3,505,762,000 couronnes en 1929, il est descendu à 3,337,056,000 couronnes en 1930, subissant ainsi une réduction de 4,8 %.

Le glissement est d'ailleurs plus sensible pour les exportations, qui ont diminué de près de 102 millions, c'est-à-dire d'environ 6 %, que pour les importations, réduites seulement de 67 millions, c'est-à-dire de 35,5 %.

En quantités, toutefois, importations et exportations ont été dans l'ensemble, plus importantes en 1930 qu'en 1929.

Les importations de l'année dernière ayant atteint une valeur de 1,726,736,000 de couronnes et les exportations, 1,610,320,000, le déficit de la balance commerciale se trouve donc être de 116,416,000 couronnes, chiffre légèrement supérieur à celui de l'année dernière, mais qui est, d'ailleurs, compensé par certains autres éléments actifs et, notamment, par les recettes de la marine marchande.

Faillites. — Il paraît difficile, d'autre part, de tirer un enseignement des fluctuations du nombre des faillites, concordats et exécutions judiciaires, au cours des différents trimestres de l'année. Les faillites, par exemple, qui furent, au cours du premier trimestre, de 103, contre 113 pendant la même période de 1929, étaient tombées à 85 au cours du 4e trimestre, contre 96 en 1929. Dans l'intervalle, il est vrai, une brusque poussée pendant le 3e trimestre, qui porta le nombre des faillites à 109, contre 88 en 1929, indique l'ébranlement qui se produisit alors.

Dans l'ensemble de l'année, les faillites furent au nombre de 381 (contre 422 en 1929), les demande de concordat de 64 (contre 77) et les exécutions judiciaires, de 1,822 (contre 2,474). Si l'on n'avait pas les symptômes inquiétants de la fin de l'année, ces indications pourraient donc être considérées comme satisfaisantes.

Lettonie.

D'après les données provisoires reçues à ce jour, le bilan du commerce extérieur pour 1930 est:

	Tonnes	Lats
Pour l'importation	1,444,415	296,100,000
Pour l'exportation	1,239,346	247,600,000
D'où balance passive de		48,500,000

Comme les années précédentes et surtout depuis 1922, l'année 1930 a montré une balance commerciale défavorable à la Lettonie, mais dans une mesure bien moindre.

	Importation	Exportation
1928.....	308,800,000	261,400,000
1929.....	362,500,000	271,800,000
1930.....	296,100,000	247,600,000

L'importation a diminué de Lats 66,000,000 en comparaison avec l'importation de 1929. Il faut constater une réduction de l'importation générale qui n'est pas seulement occasionnée par la réduction de l'importation de certains articles. La diminution de l'exportation est due en premier lieu à la mévente du *bois et du lin;* ce déficit ne peut être compensé par d'autres marchandises d'exportation.

A ce point de vue, le bilan commercial de 1930 n'est pas défavorable, malgré sa passivité, car il s'est bien comporté vis-à-vis de l'influence de la crise mondiale.

Informations

Avis.

Les créanciers de la maison

Bickart & Co., Rio-de-Janeiro,

sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en double, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

— On est prié de se renseigner avant d'entrer en relations avec:

XDT VDPOVTF HCPOTCSIONTP à ZDFCEEV.

— Nous mettons en garde contre

Rudolf Halberstadt, Kolin,
Ernest Meyer, Bienne.

L'Information Horlogère Suisse
La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

Douanes

Espagne. — Droits (Agio).

L'agio dû au cas où les droits de douane, payables en or, sont acquittés en monnaie d'argent ou en billets de banque, a été fixé, pour la période du 1er au 10 avril à 80,61 % (agio du 21 au 31 mars 79,58 %).

Légations et Consulats

Suisse.

Espagne. M. Manuel Aguirre y de Cârcer a remis, le 20 mars 1931, au Conseil fédéral les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne près la Confédération suisse, ainsi que les lettres de rappel de son prédécesseur, M. Mauricio Lôpez-Roberts y Terry, marquis de la Torrehermosa.

Finlande. Suivant une communication de la légation de Finlande, un consulat de ce pays a été créé à Genève, avec juridiction sur les cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève. Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Philippe Wieland, nommé consul honoraire de Finlande à Genève.

Brésil. Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Joâo Constantino Pinto Peixoto, nommé consul de carrière du Brésil à St-Gall, avec juridiction sur la ville de St-Gall, en remplacement de M. Ribeiro.

Argentine. Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Juan Maria Cabral, nommé vice-consul honoraire de la république Argentine à Lugano, avec juridiction sur le canton du Tessin, en remplacement de M. Enrique Heymann, démissionnaire.

Registre du commerce

Raisons sociales.

Modifications:

1/4/31. — La raison « Schärz et Cie », est radiée. Actif et passif sont repris par *Gerald Schärz* (de Därligen, Berne), atelier de sertissage, Lindenstr., Grenchen.

1/4/31. — *Vogt et Cie, Aktiengesellschaft Uhrenfabrik Fortis, Grenchen (Société anonyme Fabrique d'horlogerie Fortis Grenchen), (Limited Fortis Watch Co., Grenchen),* Grenchen. Procuration collective est conférée à Konrad Kübler, de Schaffhouse, et Olga Wyss, de Langendorf.

31/3/31. — Aldo Cacciamognaga s'est retiré de la soc. n. coll. « Cacciamognaga, Frigerio et Verganti » qui est continuée par les associés Ambrogio Frigerio, d'Imberido, et Serafino Verganti, de Milan, tous deux ressortissants italiens, sous la raison *Frigerio & Verganti,* pierres fines pour l'horlogerie, Quartier Nuovo, Locarno.

31/3/31. — *Fabrique de boîtes de montres Providence S. A. (Providence Watch Case Co. Ltd.),* soc. act., Bienne. A été nommée seul membre du Cons. adm., en remplacement de Marthe Dubois, radiée, Mlle Lore Peter, de Radelfingen, sign. indiv.

Brevets d'invention

Enregistrements:

Cl. 71 a, No. 145733. 13 février 1930, 19 h. — Barillet-moteur de mouvement d'horlogerie. — *Fabriques Eterna, Schild Frères et Co.,* Grenchen (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Cl. 71 e, No. 145734. 10 février 1930, 19 h. — Montre savonnette. — *Fabrique d'horlogerie Minerva S. A.,* Villeret (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Cl. 71 f, No. 145735. 20 janvier 1930, 18 ½ h. — Platine pour mouvement d'horlogerie. — *Gebrüder Junghans A.-G.,* Schramberg (Württemberg, Allemagne). Mandataire: Fritz Isler, Zurich.

Cl. 71 f, No. 145736. 6 février 1930, 20 h. — Montre. — *Eugène Uebersax,* 35, rue de l'Envers, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: W. Köliker, Bienne.

Cl. 94, No. 145749. 18 janvier 1930, 20 h. — Plaque de ceinture avec montre. — *Schwob Frères et Cie, S. A.,* 134, rue Numa Droz, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataires: Imer et de Wurstemberger ci-devant: E. Imer-Schneider, ingénieur-conseil, Genève.

Modification:

Cl. 72a, No. 138362. 3 novembre 1928, 12 ¼ h. — Pièce d'horlogerie électrique. — *Fritz Marti,* La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Bugnion, Genève. *Transmission* du 23 janvier 1931, en faveur de *Camille Lipmann,* 5, rue des Chalets, Besançon (Doubs, France). Mandataire: A. Bugnion, Genève; enregistrement du 3 mars 1931.

Radiations:

Cl. 71 c, No. 110140. — Procédé de décoration de cadrans.

Cl. 71 f, No. 97103. — Elément de mouvement de montre comportant un contrepivot cylindrique.

Cl. 72 c, No. 127822. — Pièce d'horlogerie à remontage électromagnétique.

Cl. 73, No. 128510. — Procédé pour poser des éléments tels que des pieds, des piliers, etc., de pièces telles que des platines, des ponts, etc. utilisées en horlogerie et autres industries, et machine pour la mise en œuvre de ce procédé.

Cl. 79 k, No. 105983. — Machine à tailler les pignons.

Cl. 79 k, No. 120571. — Machine à décolleter.

Cl. 79 i, No. 110783. — Presse à poinçonner.

Cl. 71 c, No. 112546 (110140). — Procédé de décoration de cadrans.

Dessins et Modèles

Dépôts:

No. 47418. 5 mars 1931, 12 h. — Cacheté. — 1 modèle. — Article de bijouterie. — *Albert Pau,* Genève (Suisse).

No. 47428. 6 mars 1931, 19 h. — Ouvert. — 8 modèles. — Calibres de montres. — *Manufacture d'Horlogerie A. Reymond S. A.,* Tramelan (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

No. 47429. 6 mars 1931, 20 h. — Cacheté. — 3 modèles. — Pendules. — *Emile Beck,* Genève (Suisse). Mandataire: F. Rabilloud, Genève.

No. 47441. 9 mars 1931, 20 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Cadrans pour montres, pendules et pendulettes. — *A. Schild S. A.,* Granges (Soleure, Suisse). Mandataires: Bovard et Co., Berne.

No. 47463. 14 mars 1931, 21 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Cadran pour chronomètre. — *Bolliger Frères,* Le Locle (Suisse).

Prolongations:

No. 38742. 26 février 1926, 18 h. — (IIe période 1931-1936). — 1 modèle. — Mandrin à dévisser les vis de balanciers. — *P. Dumont fils et Co., Succ. de A. Dumont et fils,* Nyon (Suisse); enregistrement du 10 mars 1931.

No. 38954. 17 avril 1926, 4 h. — (IIe période 1931-1936). — 2 modèles. — Boîtes de montres-bracelets. — *Fabriques Movado,* La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 10 mars 1931.

Radiations:

No. 32053. 2 décembre 1920. — 1 modèle. — Cadrans de montres.

No. 32064. 4 décembre 1920. — 1 modèle. — Pendulette-réveil.

No. 38407. 14 décembre 1925. — 6 modèles. — Boîtes de montres décorées.

HÉLIO-ROTO
LE PROCÉDÉ D'ILLUSTRATION DE L'AVENIR
POUR CATALOGUES, PROSPECTUS, ETC.
ARTS GRAPHIQUES HAEFELI & CO LA CHAUX-DE-FONDS

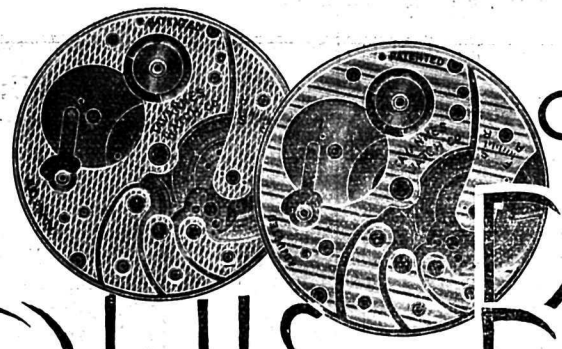

CONFIEZ VOS ARGENTAGES
DE MOUVEMENTS À LA MAISON

TÉL. 180

LOUIS BANDELIER

SAINT-IMIER

si vous désirez toujours obtenir un travail de toute première qualité, de très bon goût, et qui donne du cachet à vos mouvements.

ANGLAGE DE PONTS. LIVRAISONS EXTRA-RAPIDES. GRAVURE DE LETTRES.

▲ PRODUCTION JOURNALIÈRE: 2000 CARTONS ▲

SUCCURSALE A GENÈVE, COULOUVRENIÈRE 11, TÉLÉPHONE 49.916

ATTENTION ! Dernière et importante découverte d'un bain spécial inoxydable, résistant à toutes les influences, et se prêtant merveilleusement pour les mouvements exportés dans les pays de l'Extrême-Orient, où l'argentage s'oxyde facilement. Procédé garanti inattaquable. Demandez échantillons s. v. pl.

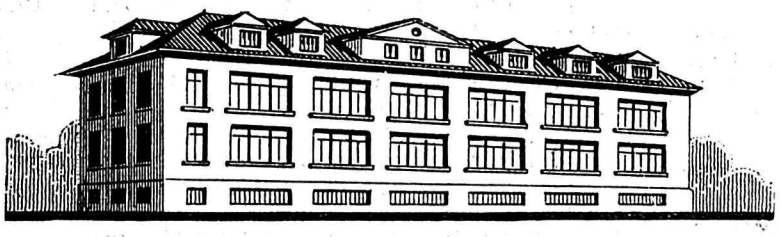

Fabrique de Boîtes BIELNA S. A., Bienne

plaqué or laminé et argent P 341-2 U

K.B.
Poinçon de Maître

K. B. la marque de garantie pour nos boîtes de haute qualité en plaqué or laminé 10 ans avec 20 microns et 20 ans avec 40 microns.

Agences de brevets - Offices fiduciaires
Avocats et Notaires - Renseignements commerciaux

Office KŒLLIKER, Bienne
Rue Centrale 93 — Téléphone 3122
Dépôts de Brevets, Marques
Dessins et Modèles 318 U

Perfine WATCH BIENNE

Mouvements ancre baguettes
et **montres complètes,** en chromé, argent, or et or blanc. P 445 U

Fondée en 1893

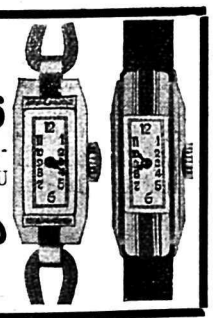

CHARLES PERRENOUD
Demandez offres de prix.
Correspondance dans toutes les langues.
BIENNE rue du Musée 14 Téléphone 49.17

Diamants bruts
BOART-CARBONE
Sablonneux, Esquilles, Diamant noir pour poudre et burins
Rubis d'Orient - Saphir Montana - Grenat

L. M. Van Moppes & Sons
LONDRES
Succursale Genève : 926-1
GENÈVE, 13, Corraterie, 13
Télégrammes : UNLIMITED, Genève. Téléphone 46.020

FABRIQUE DE BOITES „LA CENTRALE", BIENNE

CENTRAL WATCH CASE Co

CENTRAL · C.B · CENTRAL WATCH CASE Co
Marques déposées

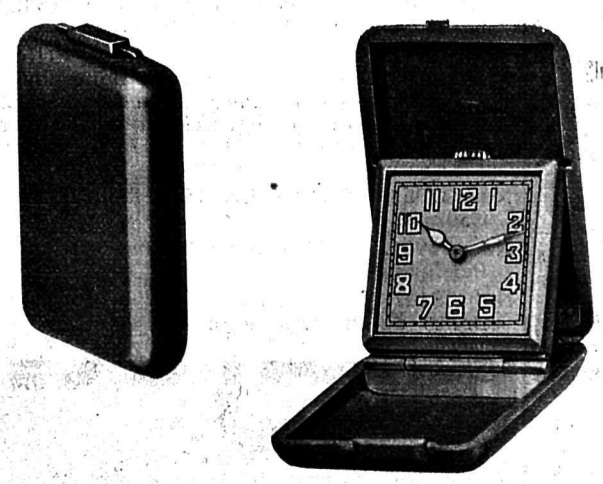

NOUVELLE BOITE POUR MONTRE SPORT
10 ½ LIGNES
ÉLÉGANTE, PRATIQUE, SIMPLE

SE FAIT EN NICKEL CHROMÉ, ARGENT ET PLAQUÉ OR, UNIE, DÉCORÉE ET CUIR

Banque Nationale Suisse.

Situation au 31 Mars 1931.

Actif.	Fr.	Changements depuis la dernière situation
Encaisse métallique :		
Or en Suisse 642.798 201,40		
Or à l'étranger —	642.798.201,40	— 124.155,15
Disponibilités or à l'étranger	306.085 362,87	— 10.755.566,25
Portefeuille sur la Suisse . .	53.402.013.92	+ 25.433.424,57
Avances sur nantissements .	41.156.434.79	+ 5.439,642,44
Titres	85.967.655,10	+ 140.055,45
Correspondants en Suisse .	15.250.622,40	
Correspondants à l'étranger	20.899.883,19	+ 2.027.047,54
Autres actifs	24.568.583.90	+ 1.781.796.38
	1.190 128.757 57	

Passif.		
Fonds propres	35.000.000,—	—
Billets en circulation	994.367 020.—	+ 95.952.710,-
Autres engagements	133.769.811,24	— 74.708.140,65
Autres passifs	26.991.926,33	+ 2.407.675,63
	1.190.128.757,57	

COTES

10 avril 1931

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 70.—	le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3500.—	»
» laminé, pour doreurs	» 3575.—	»
Platine	» 6.—	le gr.

Pour platine fourni par les clients, majoration de fr. 1.50 dès le 4 mars 1931.

Cours du Diamant-Boart:

Prix au comptant en Bourse pour quantités de 3—5000 carats.

	par carat
Qualités ordinaires	fr. 7.20—7.70
Grain fermé, petit roulé	» 7.70—8.10
Boart Brésil	» 8.60—9.30
Eclats	» 6.40—6.70

Tendance: Marché ferme.

Cours communiqués par:

— *J.-K. Smit & Zonen, Amsterdam.*

Agent: S. H. Kahl, Diamants, Genève.

Boîtes or et bijouterie, Cote N° 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

	Comptant		A terme	
London	1 avril	2 avril	1 avril	2 avril
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.).				
Aluminium intér.	85	85	—	—
» export.	85	85	—	—
Antimoine	42-42.10/	42-42.10/	—	—
Cuivre	43.8/1½	43.3/9	44.1/10½	43.15/7½
» settl. price	43.7/6	43.2/6	—	—
» électrolytiq.	45 10-46.10/	45.10-46.10/	—	—
» best. selected	44.5-45.10/	44.5-45.10/	—	—
» wire bars	46 10	46.10/	—	—
Etain anglais	120.15-121.15/	120.5-121.5/	—	—
» étranger	119.16/3	119.6 5	122.6/3	120.13/9
» settl. price	119.15	119.5	—	—
» Straits	122.10	122	—	—
Nickel intérieur	170	170	—	—
» exportation	175	175	—	—
Plomb anglais	13.10/	14	—	—
» étranger	12.2/6	12./15	12.7/6	12.18 9
» settl. price	12.2/6	12.15	—	—
Zinc	11.15/	12	12.6/3	12.11/3
» settl. price	11.15/	12	—	—

Comptant				
Paris	2 avril	3 avril	6 avril	7 avril
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)				
Nitrate d'argent	203	203	203	200
Argent	280	280	280	275
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	27.000	27.000	27.000	27.000
» iridié 25 %	57.750	57.750	57.750	57.750
Iridium	140.000	140.000	140 000	140.000
(en francs français par gramme).				
Chlorure de platine	12,20	12,20	12,20	12,20
Platinite	14,15	14,15	14,15	14,15
Chlorure d'or	9,25	9,25	9,25	9,25

London	2 avril	3 avril	6 avril	7 avril
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).				
Or (shill.)	84/10½	— —	84/11¼	84/11¼
Palladium (Lstg.)	7 ¾	—	7 ¾	7 ¾
Platine (shill.)	110	— —	110	110
(par once standard 925/1000 en pence).				
Argent en barres	12 7/16	— —	12 7/8	12 11/16

New-York	2 avril	4 avril	6 avril	7 avril
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).				
Argent en barres	27 5/8	— —	27 1/2	27 1/4

Escompte et change.

Suisse: Taux d'escompte 2 %
» » avance s/nantissement 3 %

		Parité en francs suisses %	Esc.	Demande	Offre
France	100 Frs	20.155	2	20,25	20,40
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	3	25,22	25,27
U. S. A.	1 Dollar	5.18	2	5,175	5,205
Canada	1 Dollar	5.18	—	5,175	5,205
Belgique	100 Belga	72.06	2½	72,10	72,40
Italie	100 Lires	27.27	5½	27,10	27,25
Espagne	100 Pesetas	100.—	6	57 —	58.—
Portugal	100 Escudos	560.—	7½	23,10	23,50
Hollande	100 Florins	208.32	2½	208 15	208,55
Indes néerl.	100 Guilder	208.32	—	207 83	208,43
Allemagne	100 Reichsmk.	123.45	5	123,55	123,85
Dantzig	100 D.Gulden	100.88	5	101,15	101,25
Autriche	100 Schilling	72.93	5	72,95	73,25
Hongrie	100 Pengö	90.64	5½	90,45	90,60
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	4	15,35	15,40
Esthonie	100 Cour.	139.—	7	138,—	139,—
Lettonie	100 Lats	100.—	6	99,50	100,50
Lithuanie	100 Lits	51.80	6-7	51,43	52,43
Russie	100 Tchervon.	2666.-	8	2674,59	2674,99
Suède	100 Cr. sk.	138.89	3	139,—	139 20
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	4	138,80	139 —
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	3½	138,80	139 —
Finlande	100 Markka	13.05	6	12,95	13 15
Pologne	100 Zloty	58.14	7½	58,05	58,20
Yougoslavie	100 Dinars	100.—	5½	9,12	9,14
Albanie	100 Francos	100.—	9		—
Grèce	100 Drachmes	6.72	9	6,65	6,80
Bulgarie	100 Leva	3.74	9	3,65	3,80
Roumanie	100 Lei	3.10	8	3,07	3,10
Turquie	100 Livres t.	2278.40	—	24 ,24	246,54
Egypte	100 Livres ég.	2592.—	—	2590,50	2591.50
Afrique Sud	1 Liv. st.	25.22	5½	25,15	25,20
Australie	1 Liv. st.	25.22	6-7	19,17	19,27
Argentine	100 Pesos	220.—	7	179,-	181.50
Brésil	100 Milreis	165.—	—	37,-	39.—
Chili	100 Pesos	63.—	7	62.—	63.20
Uruguay	100 Pesos	536.—	—	378,—	380,50
Colombie	100 Pesos	504.—	—	501,—	502 50
Pérou	100 Soles pér.	207.50	7	144,—	146,—
Equateur	100 Sucres	103.60	—	102,—	104,—
Bolivie	100 Bolivianos	189.16	—	186,—	189,—
Vénézuéla	100 Bolivars	100.—	—	86,—	87,50
Mexique	100 Pesos	258.32	—	247,05	248,05
Philippines	100 Pesos	258.—	—	255,26	256,26
Indes brit.	100 Roupies	189.16	5	185,—	190,—
Chine	100 Taels		—	167,67	168,67
Japon	100 Yens	258.33	5.11	254,—	258,—

Imprimeurs: **Haefeli & Co.**, La Chaux-de-Fonds.

CONVOCATION

Conformément aux articles 16, 17 et 18 des statuts, Messieurs les actionnaires du

Comptoir général de Vente de la Montre Roskopf

S. A. Vve. Chs. Léon Schmid & Cie

sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 21 avril 1931, à 14 heures, aux bureaux de la Société à La Chaux-de-Fonds, avec l'ordre du jour suivant:

1° Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires du 22 août 1930.
2° Rapport de gestion.
3° Rapport du vérificateur de comptes.
4° Discussion de la gestion et des comptes. Décision sur ces objets.
5° Nomination des commissaires-vérificateurs.
6° Divers.

Le Bilan, le compte de Profits et Pertes et le rapport de contrôle, seront à la disposition des actionnaires au siège social dès le 13 avril 1931.

Pour avoir le droit de participer à l'assemblée générale, les actionnaires doivent opérer, trois jours **au moins** avant la réunion, soit au siège social, soit dans une Banque Suisse, le dépôt de leurs actions. En échange de ce dépôt, ils recevront un récépissé nominatif et personnel, qui leur servira de carte d'admission pour l'assemblée générale.

Par mandat du Conseil d'Administration,
L'Administrateur-Délégué:
A.-L. JEANNERET.

PIERRES FINES pour l'Horlogerie

Grenat, saphirs, rubis, etc.

Rubis scientifiques

qualité soignée, en tous genres

fabriqués entièrement par

THEURILLAT & Co

- Porrentruy -

LIVRAISON PAR RETOUR 2291

ROSKOPFS

cylindres et ancres, 13, 19 lig. lépines, savonnettes, bracelets tous genres, tous pays.

Qualité garantie. **Prix très avantageux.**

Maison E. COMMENT, horlogerie, BEURNEVÉSIN (Porrentruy, Suisse)

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

RECONVILIER WATCH Cº S. A.

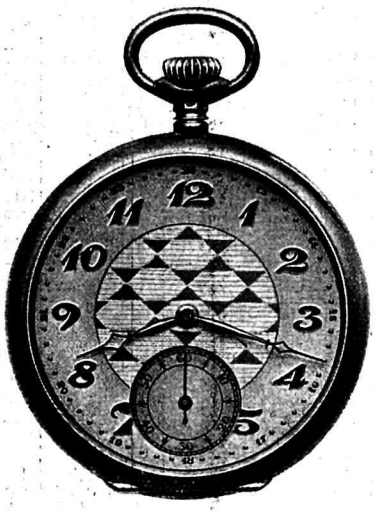

Montres ancre,
16, 17, 18 et 19 lignes,
lépines et savonnettes.

Hauteur 26 et 22/12mes. Dito en 16 sizes, mise à l'heure négative. Tous genres de boîtes plaqué or, laminé et galvanique, argent, argent galonné et tout ce qui se fait en métal et acier. Spécialité de mouvements livrés remontés, prêts à mettre en boîtes de montres or ou autres.

Réglages plats et réglages Breguet - *Qualité rigoureusement garantie.*

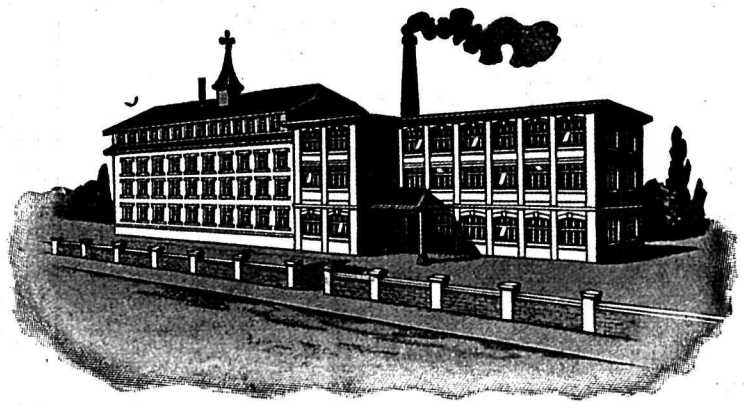

Maison fondée en 1902

Spécialité de bonnes montres Roskopf et ancre, de 15 à 30 lignes

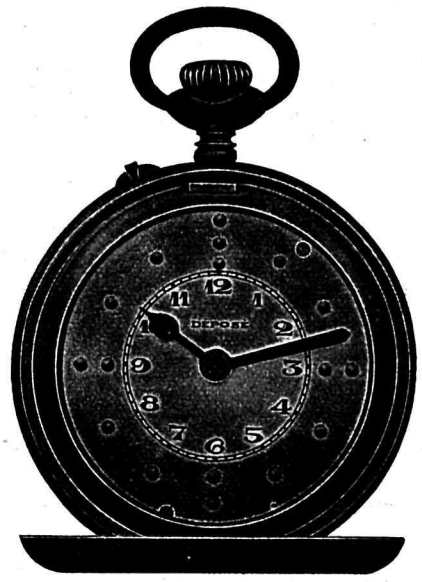

MONTRE POUR AVEUGLES

Société anonyme de la Fabrique d'horlogerie

LOUIS ROSKOPF

RECONVILIER

Maison fondée en 1906 106-1 J

Louis ROSKOPF S.A.

métal et argent, lépines et savonnettes, de 15 à 30 lignes

Installations de dépoussiérage
pour
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S. A., Stäfa Zurich
6 Z

Fritz Lüthy & Cº

THOUNE (Suisse)

Fabrique de PIERRES FINES pour l'horlogerie

Maison de confiance et de premier ordre — Fondée en 1906

Glaces, Balanciers
Gouttes, Contrepivots
soigné
et bon courant

Sciages carrelets pour assortiments
Chevilles carrées ou rondes pour ellipses

Pierres fines en
Bouchons - chatons rectifiés garantis ronds
pour toutes industries 159 T

CHAPATTE & AMSLER, BIENNE
Paskar Watch Co.
Téléphone 46.95
Petits mouvements ancre de forme et ronds de 5 1/4-10 1/2‴
Mouvements seuls et montres terminées
364-2 U **Spécialités :**
Mouvements „Baguettes“ 3 3/4 et 4 1/2‴

Décolletages et Taillages pour l'Horlogerie
FERNAND ALLIMANN
Téléph. 135 **Moutier** (Suisse) Téléph. 135
Spécialités :
BARILLETS
ARBRES DE BARILLETS
à tous degrés d'avancement.
Tiges garnies, Taillage de couronnes, rochets, renvois, etc. 115-1 J

Organes de transmission
Poulies en deux pièces en fer forgé

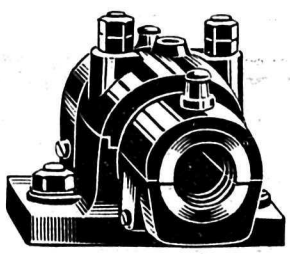

sont la spécialité des Etablissements
Wanner & Cie Sté Ame, Horgen
20024 Z